



## Contrat de travail a durée déterminé sur remplacement

Par **Cossu**, le **14/01/2013** à **13:41**

Bonjour je travail actuellement depuis bientôt 4ans en cdd pour la mairie du beausset sur une personne en maladie .. Je rencontre des difficultés par rapport a mes heure de travail impayer concernant le mois de juillet août pendant lequel normalement je suis en congés et ou on me met au chômage ! J effectu 40h ou 43h par semaine , je suis payée a 35h pour que mes congés soit payer , je me bat avec les rendez vous depuis août avec la mairie , et rien n avance , j'ai eu une petite parti des sous que l on me doit et je n ai pas vu le reste .. Je ne sais plus comment faire pouvez vous m aider ? Merci d avance

Par **P.M.**, le **14/01/2013** à **18:16**

Bonjour,  
S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale du secteur d'activité...